

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
23 octobre 2015	23 octobre 2015	2015-001874

1. Intitulé du projet

Organisation des mouillages de plaisance sur le littoral de Saint-Clément des Baleines
(Plage de la Conche des Baleines)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10° Travaux, ouvrages et aménagements sur le domaine public maritime et sur les cours d'eau	Installation d'une quarantaine de postes de mouillage visant à organiser la pratique existante mais "foraine" sur le littoral de la commune, plage de la Conche des Baleines.
g) Zones de mouillages et d'équipements légers	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet prévoit l'installation d'une quarantaine de corps morts (nombre à arrêter pendant la phase projet en cours de réalisation) et lignes de mouillage ainsi que des bouées de balisage pour la délimitation du périmètre d'environ 15ha à l'Ouest de la Plage dite de la Conche des Baleines (nord ouest de l'Ile de Ré).
L'utilisation de cette zone pour le mouillage de petites unités de plaisance ou de pêche-promenade est historiquement connue depuis plusieurs dizaines d'années. La pratique est réalisée de manière "foraine" jusqu'à maintenant.
Les mouillages seront en eau permanente.

4.2 Objectifs du projet

Afin d'organiser les usages sur le littoral et garantir la sécurité des personnes et des biens, la commune souhaite organiser et gérer une zone dédiée au mouillage pour la plaisance légère sur son littoral. L'activité existant déjà sur le site mais de manière foraine, la commune souhaite également faire perdurer ces usages et préserver l'attractivité de la ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Une entreprise spécialisée en travaux marins et sous-marins interviendra pour installer les corps-morts et les lignes de mouillage telles que définies et dimensionnées par le bureau d'étude lors de la phase Projet (Etude en cours, CREOCEAN).

Les corps morts seront à priori de type corps-morts béton.

Les travaux ne devraient pas excéder une à deux semaines, hors conditions météorologiques défavorables. Ils ne seront pas lancés avant fin 2016 ou début 2017 selon le planning actuel.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La demande d'exploitation de la zone de mouillages organisés est souhaitée à ce stade entre le 1er avril et le 31 octobre.

Elle permettra d'accueillir une quarantaine d'unités de plaisance ou de pêche-promenade, d'une longueur hors-tout de moins de 12 m de long.

Conformément à la réglementation, 25% de la capacité totale de la zone seront réservés à l'accueil des navires de passage.

La commune assurera la gestion de la zone (réservations, informations auprès des usagers, surveillance ou encore entretien léger des équipements. Elle fera appel régulièrement à une société spécialisée pour la vérification et le remplacement éventuel des équipements plus conséquents).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime au titre du code général de la Propriété des Personnes Publiques et du Code du Tourisme.

Il sera également soumis à la réalisation d'une étude d'incidences Natura 2000 au regard des périmètres de ce réseau européen au niveau de la zone projet ou à proximité.

Enfin cette portion de littoral étant désigné site inscrit et site classé, un passage du dossier en Commission des Sites est attendu.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est établi afin de déterminer la nature de l'étude d'incidence adjointe au dossier de demande d'autorisation d'occupation temporaire du DPM.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
* Corps-morts et lignes de mouillage projetés (ég. nbre de bouées)	44 (+/- 5 selon PRO)
* Surface de la zone de mouillage organisée	Env. 15 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

17590 Saint-Clément des Baleines
Plage de la Conche des Baleines

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 01° 32' 56" 98 Lat. 46° 14' 49" 40

Point d'arrivée : Long. 01° 32' 30" 48 Lat. 46° 14' 55" 86

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Mouillages forains

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* au sein de la ZNIEFF 540120004 (type II) du Fier d'Ars * à proximité de la ZNIEFF 540003346 (type I) des Dunes du Lizay
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* Site RAMSAR FR7200022 - Marais du Fier d'Ars
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* Plan de Prévention des Risques Naturels de l'Ile de Ré, approuvé par arrêté préfectoral n°02-2353 du 19 juillet 2002. Il est actuellement en cours de révision.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* Site classé des Franges côtières et des marais au Nord-Ouest de l'île de Ré * Site inscrit de l'Ile de Ré
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* inscrit dans la ZSC FR5400469 Pertuis charentais * à 300 m de la ZSC FR5400425 Ile de Ré : dunes et forêts littorales * à 300 m de la ZSC FR5400424 Ile de Ré : Fier d'Ars * inscrit dans la ZPS FR5412026 Pertuis charentais - Rochebonne * inscrit dans la ZPS FR5410012 Anse du Fier d'Ars en Ré
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A un peu plus d'1km du phare des Baleines, classé monument historique depuis le 13 octobre 2012, et du vieux phare classé quant à lui depuis le 22 juin 1904.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>*Effet limité direct sur les emprises des corps morts sur les fonds meubles entraînant une réduction de la surface colonisable et l'éventuelle destruction de quelques individus de la faune endogée non mobile : peu significatif étant donnée la disproportion d'échelle entre ces emprises et la disponibilité de ces habitats dans ce secteur géographique</p> <p>* Effet limité direct par raclage de la chaîne mère sur les fonds meubles : possible mais modéré étant donné que les mouillages sont en eau permanente. Il n'y a également pas d'herbier à Zostères sur ce secteur</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>* Impact non significatif de dérangement sur l'avifaune associée aux ZPS et sites RAMSAR des marais du Nord-ouest de l'île et du Fier d'Ars. De plus, l'organisation de la zone ne constitue pas un projet d'augmentation de l'activité de mouillage mais de gestion de la pratique "foraine" actuelle au même niveau.</p> <p>* Impact non significatif sur les espèces amphihalines et des mammifères marins des ZSC sur le secteur. Projet de faible ampleur et zone limitée par rapport aux territoires d'évolution de ces espèces. Le site ne constitue pas un rôle écologique majeur pour une de ces espèces.</p>

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation partielle des fonds marins du DPM sur l'emprise des postes de mouillage et des bouées de balisage du site : Effet très limité au regard de la surface disponible de ce type d'habitats dans les Pertuis Utilisation partielle d'une surface d'eau marine : la pratique du mouillage sur ce secteur est historique (plusieurs dizaines d'années). Les usages côtiers sont gérés par la commune sur cette partie du littoral.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun entretien du navire ne sera toléré sur site. Les bateaux doivent caréner pour cela ou déposer les produits polluants sur des sites réservés à cet effet à terre.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions sonores faibles ou brèves liées au démarrage des moteurs ou au claquement des drisses sur le mat
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Encore une fois principalement limité au démarrage des moteurs. Dispersion très rapide sur cette zone ouverte : zones d'habitation à terre hors d'atteinte
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Hormis possibilité de feu en tête de mat de mouillage pour les voiliers (faible intensité).</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Limité aux émissions dans l'air par les bateaux à moteur en marche utilisant la zone. Insignifiant sur la qualité de l'air de ce secteur côtier.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet consiste en une organisation d'une pratique historique vieille de plusieurs dizaines d'années. Le patrimoine paysager est inchangé voire conservé à ce titre.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet reste à notre sens limité en termes :

- d'équipements à mettre en place
- de surface d'occupation du DPM
- de pratiques et d'usages faiblement polluants sur le site

La commune, qui se propose gestionnaire de la zone, veillera au respect du règlement propre à la zone de mouillage et en ce sens à limiter au maximum les risques d'incidences sur le milieu naturel et sur les usages dans l'environnement du projet.

La pratique historique de cette activité de mouillage sur ce secteur de la plage des Conches permet également avec du recul de présager du très faible impact de ce projet sur les zones naturelles protégées et espèces associées dans le voisinage du projet. Aucun constat négatif n'a par exemple été émis de la part de la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges (Fier d'Ars) sur les effets de ces usages sur les oiseaux, ou encore d'une quelconque dégradation de la qualité de l'eau à proximité des bateaux au mouillage (qualité des eaux marines sur les plages voisines).

Il nous semble qu'une étude d'impact ne parait pas proportionnée aux enjeux de cet espace et des sensibilités vis à vis de ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

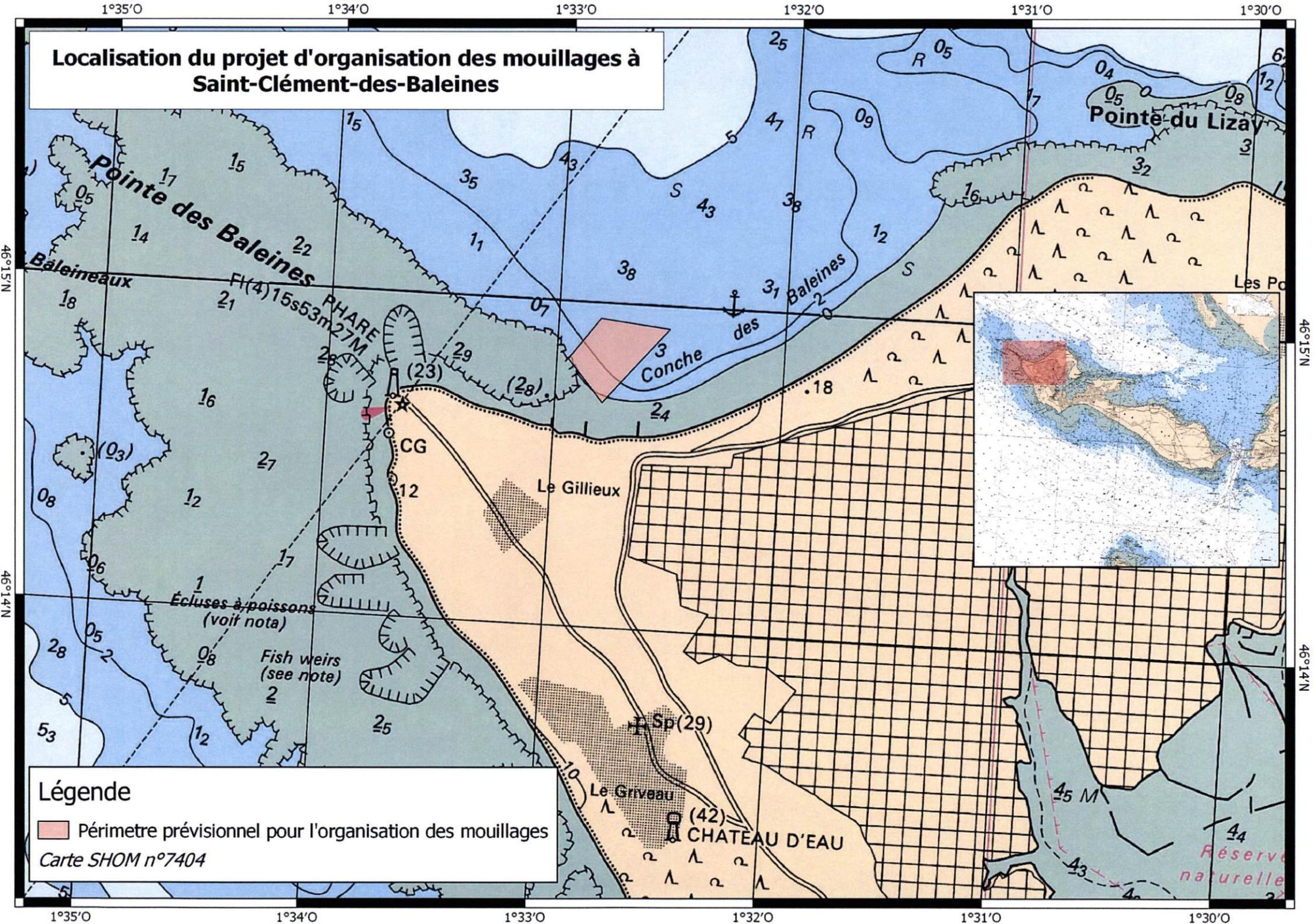
Fait à Saint - Clément - des - Balais le, 20 octobre 2015

Le Maire, Gilles DUVAL

Signature



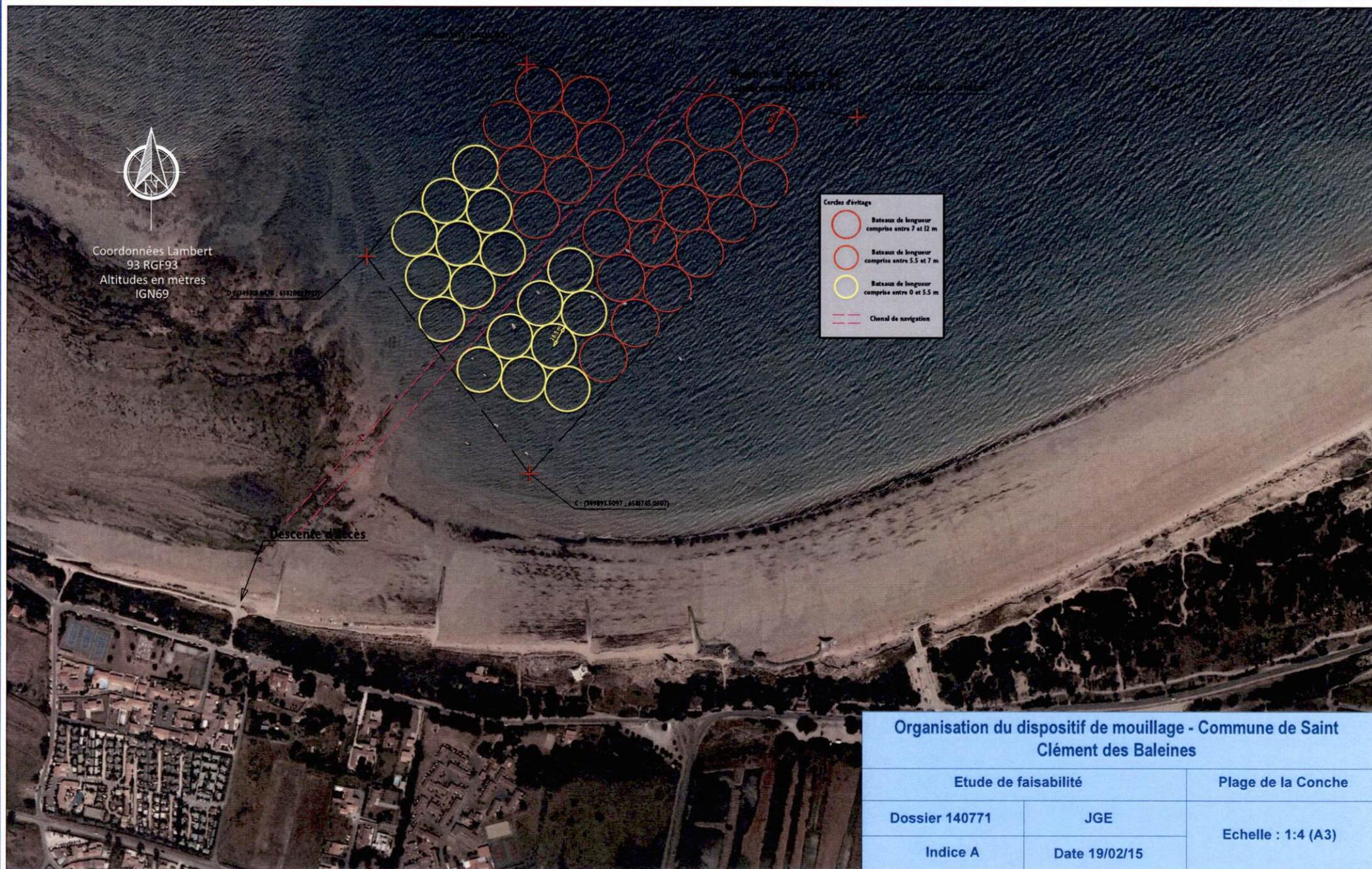
Localisation du projet d'organisation des mouillages à Saint-Clément-des-Baleines

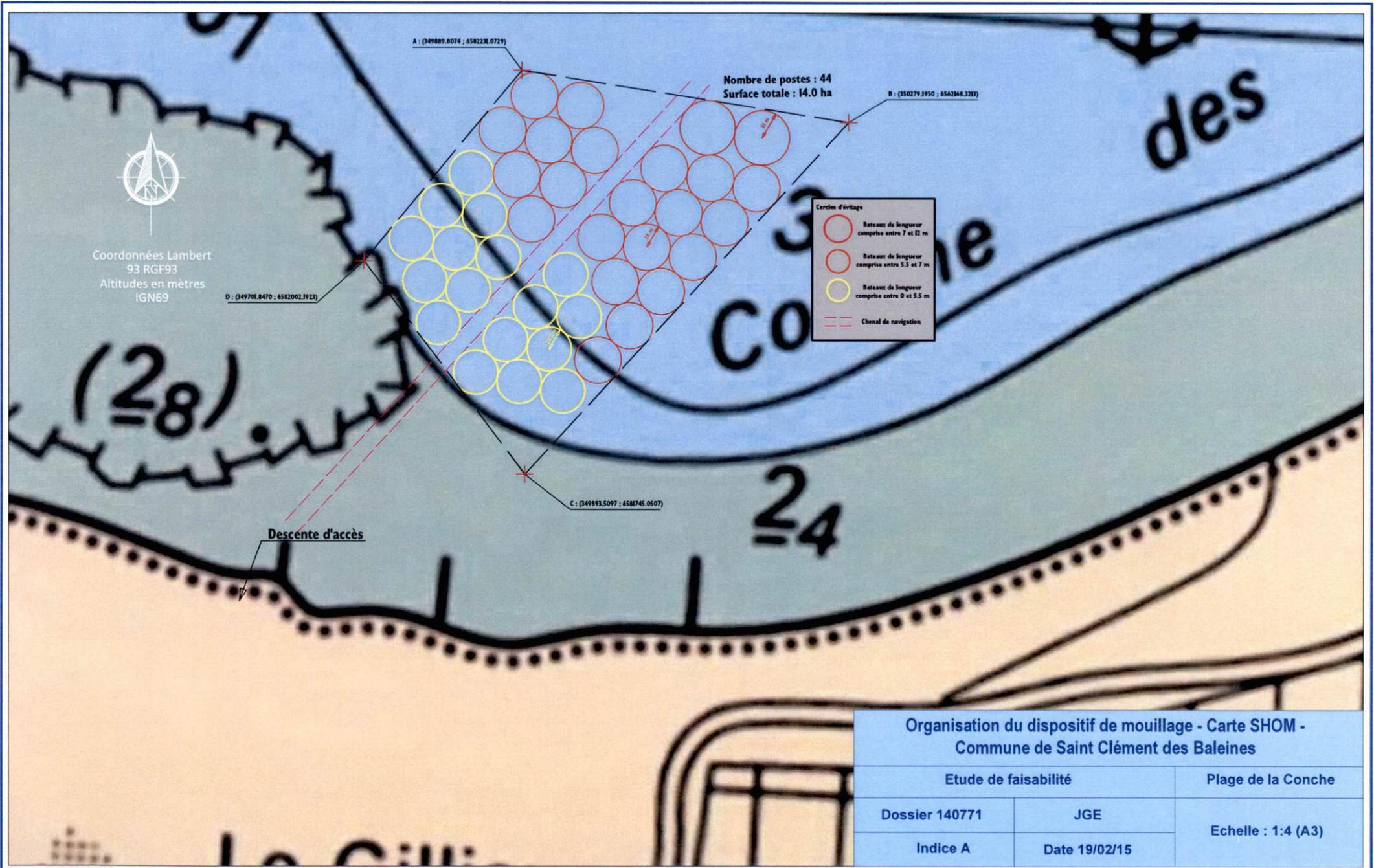


Légende

 Périmètre prévisionnel pour l'organisation des mouillages

Carte SHOM n°7404











Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO

Image © 2015 TerraMetrics

Google

555 m

Date des images satellite : 15/4/2014 46°15'06.49"N 1°33'03.52"O élév. 0



Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO

Google

2030 m

Date des images satellite : 15/4/2014 46°14'24.39"N 1°31'35.74"O élév. 1

10